

**Dossier de demande « investissement » 2024  
pour les associations organisatrices de manifestations équestres**

**Identification du demandeur**

Raison sociale :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

**Représentant légal**

Prénom et nom du président :

Adresse (si différente du siège social) :

Courriel :

Téléphone :

**Composition du bureau :**

Président :

Secrétaire :

Trésorier :

**Forme juridique**

N°SIRET :

Code et intitulé de l'activité :

Objet de l'association :

Nombre d'adhérents :

**Moyens humains**

Nombre de salariés en CDI :

Temps complet :

Temps partiel :

Soit en ETP (équivalent temps plein) :

Nombre de salariés en CDD :

Temps complet :

Temps partiel :

Soit en ETP (équivalent temps plein) :

Nombre de bénévoles :

**Dossier de demande « investissement » 2024  
pour les associations organisatrices de manifestations équestres**

**Présentation du projet d'investissement :**

**Coût total HT :**

*Le coût du projet ne doit pas dépasser 20 000 euros HT. L'aide départementale s'élève à 60 % des dépenses éligibles HT, avec un plafond de 4 000 € pour les organisateurs de concours équestres et de 3 000 € pour les organisateurs de courses hippiques. Le porteur de projet doit prévoir un autofinancement minimum de 20%. Le bénéficiaire peut déposer un dossier tous les ans. Cette aide est valable uniquement sur du matériel neuf. L'achat de matériaux (sable de carrière en particulier) n'est pas éligible.*

**Plan de financement du projet**

Département :

Autres financeurs publics (précisez lesquels et si les subventions sont sollicitées ou confirmées) :

-

-

Fédération :

Autres organismes (précisez lesquels) :

-

-

Emprunt :

Autofinancement (minimum 20%) :

**Montant total :**

**Dossier de demande « investissement » 2024  
pour les associations organisatrices de manifestations équestres**

**Attestation sur l'honneur**

Le renseignement de cette fiche est obligatoire pour toutes les demandes (initiales ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ (nom et prénom) représentant(e) légal(e) de la structure,  
- déclare que la structure est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;  
- certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;  
- **demande une subvention de \_\_\_\_\_ € ;**  
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le compte bancaire ou postal de la structure ;  
- s'engage à dépenser directement la subvention ou demande l'autorisation de reverser un montant de \_\_\_\_\_ € à la ou les structure(s) suivante(s) :  
- déclare le présent dossier de demande de subvention complet.

Fait, le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature

*Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service du conseil départemental auprès duquel vous avez déposé votre dossier*

**Pièces justificatives à fournir avec la première demande ou cas de modification :**

- Statuts de la structure
- Le règlement intérieur
- Copie de la publication au JO ou du récépissé de déclaration à la préfecture

**Pièces justificatives obligatoires à fournir avec le formulaire :**

- Le dernier bilan et compte de résultats approuvé et rapport éventuel du commissaire aux comptes (obligatoire pour les associations ayant reçu un montant global de subvention supérieur à 153 000€)
- Le compte rendu de la dernière assemblée générale de l'association et les rapports (d'activités, moral et financier) qui y ont été présentés.
- Budget prévisionnel de l'association (année en cours)
- Un relevé d'identité bancaire
- Devis du (ou des) matériel (s), aménagement(s) ou travaux
- Le contrat d'engagement républicain signé

**Pièces justificatives à fournir pour versement de l'aide :**

- la (ou les) facture(s) acquittée(s)

**COORDONNÉES DU SERVICE INSTRUCTEUR**  
Direction des nouvelles ruralités  
50050 SAINT-LO  
02 33 05 97 68